

Air Canada

monsieur le Président. Vingt et un pour cent s'y opposent et 10 p. 100 ne savent pas.

Et je regarde... Est-ce que vous pensez que ce plan du gouvernement conservateur va déranger la chance de la société Air Canada de grossir, la chance d'Air Canada d'être encore plus concurrentielle? Il y a 8 p. 100 qui pensent que cela aura un effet très positif, alors que 64 p. 100 pensent que cela aura un effet positif et 20 p. 100, un effet négatif. Monsieur le Président, voyez la réaction des Canadiens!

Et lorsqu'on parle de la qualité du service de la société Air Canada suite à cette décision du gouvernement de la privatiser, 9 p. 100 pensent que le service sera amélioré, 65 p. 100 pensent également que cela aura un effet positif. Et, monsieur le Président, 19 p. 100 pensent que cela aura un effet négatif.

Les Canadiens sont favorables à cette idée d'avoir la société Air Canada et de pouvoir eux-mêmes, en tant que Canadiens, en tant que citoyens, acheter des actions de cette entreprise, utiliser cette entreprise... La majorité des Canadiens sont favorables.

La majorité des gens d'affaires, des compagnies, des courtiers en valeurs mobilières sont intéressés et pensent que c'est un bon dossier pour leurs clients, et la majorité des employés d'Air Canada sont favorables.

Comme d'habitude, on s'aperçoit d'une chose, que les partis d'Opposition sont encore seuls à être contre, à avoir le pas. Et cela me rappelle, vous me permettrez, monsieur le Président, quelqu'un de ma circonscription qui regardait défiler l'Armée: il y avait mille soldats et il a dit à son voisin: C'est malheureux, il y en a 999 qui n'ont pas le pas et il n'y a que mon enfant qui l'a!

Alors, l'Opposition est organisée de cette façon présentement. Tout le monde est d'un côté et elle, comme d'habitude, est de l'autre. En quatre ans, il n'y a pas une politique du gouvernement conservateur qui a été acceptée ou acceptable à ces deux partis d'Opposition. En quatre ans, et nous regardons les résultats de l'autre côté: Au niveau économique, il y a une croissance; au niveau du chômage, il y a une baisse; au niveau de la création d'emploi et au niveau de l'inflation, il y a une stabilité; au niveau de la réduction du déficit, nous avons eu une réduction quatre années de suite.

À tous les niveaux, il y a une meilleure qualité de vie pour vos concitoyens et les miens au Canada. La qualité de vie, mais c'est important! On parle de qualité de vie au niveau de l'environnement: il faut en parler au niveau de l'économie, il faut en parler au niveau des programmes sociaux, et à tous les niveaux il y a une meilleure qualité de vie depuis 1984 et, chaque fois, l'Opposition était contre.

Or, monsieur le Président, mon souhait le plus cher, et je vois que vous m'indiquez que mon temps achève, c'est que l'Opposition continue à être contre le gouvernement et chaque fois où elle est contre, c'est bon pour les Canadiens!

En terminant, monsieur le Président, je pense qu'il est primordial d'adopter ce projet de loi le plus rapidement possible afin de permettre aux Canadiens, non simplement de s'exprimer par un sondage, mais de s'exprimer avec la réalité en achetant des actions de la société Air Canada qui seront mises en vente.

• (1610)

[Traduction]

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je ferai volontiers durant quelques minutes des remarques au sujet du projet de loi C-129. Nous ne sommes pas étonnés, mais déçus et irrités que le gouvernement ait jugé bon d'imposer la clôture sur ce projet de loi. Je me souviens que les députés ministériels trouvaient fort à redire à un comportement de ce genre quand ils siégeaient dans l'opposition. Ils semblaient l'avoir oublié ainsi que les droits des députés de ce côté-ci d'exposer leur position sur un projet de loi que nous désapprouvions vivement et sur la privatisation de la compagnie aérienne de la population, car c'est ainsi que Stanley Knowles avait coutume de l'appeler.

Il est inutile de brader Air Canada d'un point de vue financier et économique. Il y a d'autres moyens de financer les coûts en capital de cette compagnie aérienne qui fait des profits et qui est gérée efficacement. J'y reviendrai plus tard. La privatisation d'Air Canada est caractéristique des promesses violées du premier ministre et de la perte de confiance des Canadiens à l'égard de son leadership.

• (1620)

En 1985, le premier ministre (M. Mulroney) avait déclaré que le Canada avait besoin d'une compagnie aérienne nationale. Il avait affirmé qu'il ne privatiserait pas Air Canada ni Radio-Canada. On est en train de privatiser Air Canada et je suis persuadée que le tour de la société Radio-Canada viendra ensuite. C'est un autre exemple de ce qui arrive à la philosophie du dépôt sacré que préconise le premier ministre. Il n'est pas étonnant que ce parti perd sa popularité d'après les sondages. Il est dirigé par un premier ministre qui dit quelque chose, mais fait le contraire. Non seulement c'est immoral, mais le gouvernement perd entièrement sa crédibilité.

Passons en revue certaines promesses violées. La Chambre se souviendra que le premier ministre avait déclaré que l'universalité des programmes sociaux était un dépôt sacré. Il a commencé par essayer de désindexer les pensions de vieillesse. Heureusement, les personnes âgées se sont organisées pour se défendre et ont gagné la partie. Le gouvernement s'est rendu compte que les retraités ne laisseraient pas désindexer leur pension de vieillesse.

Bien qu'il ait déclaré que l'universalité était un dépôt sacré, le premier ministre a décidé de réduire les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants. Ce sont les seuls programmes qui donnent des avantages aux familles en reconnaissance des dépenses subies par les parents pour élever la prochaine génération de Canadiens, tout en accordant un crédit d'impôt supplémentaire aux Canadiens à faibles revenus qui auraient certes besoin qu'on augmente ce crédit d'impôt pour enfants.

Il n'a pas traité les enfants de la même façon. Naturellement, les enfants ne votent pas et ne disposent pas de la même influence politique que les retraités. Par conséquent, le premier ministre a désindexé les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants. Tous les ans, la valeur de ces avantages combinés accordés aux familles diminue, ce qui signifie, dans le cas du crédit d'impôt pour enfants, que moins de personnes ayant des revenus marginaux y ont droit.